

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2011/59

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	39

L'An deux mille onze et le jeudi 29 septembre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 21 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des Eaux-Bonnes, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, SANZ, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, GANTCH, BARTZ, SOULE, LAMOURE, MOUNAUT, HELIP, NOUGUE-DEBAT, TOUTU et CASENAVE.

Présent(s) suppléant(s) :

Mme CLAVIER donne procuration à M. CAMBOT
M. AUSSANT donne procuration à M. SARTHE
M. BOUSQUET donne procuration à M. SANZ

Secrétaire de séance : M. LOURTEIG

VOTE : à l'unanimité

OBJET : TOURISME – Animation du Pôle Touristique Pyrénéen : demande subventions

Le Président précise aux Délégués que dans le cadre du contrat de Pôle Touristique Pyrénéen, l'animation du pôle, confiée au Chargé de mission tourisme en poste sur l'équivalent d'un mi-temps, est susceptible d'être financée par le Département, l'Etat et l'Europe sur la base d'une aide de 60% du coût plafonné à 25000 euros.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à solliciter les services du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et de l'Etat pour l'obtention d'une subvention de 15 000 euros (5000 euros sur des crédits du CG64 et 10000 euros sur des crédits FNADT) permettant de financer le mi-temps consacré à l'animation et la mise en œuvre du contrat de Pôle Touristique Pyrénéen de la vallée d'Ossau, soit 60% d'un montant de 25 000 euros.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis COUROUAU

REÇU

le -3 OCT. 2011

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE